

Passez le titre professionnel Intervenant Éducatif Petite Enfance (IEPE) en alternance **en présentiel !**

| Objectifs de la formation

- Contribuer à l'accueil des jeunes enfants et à la réponse à leurs besoins fondamentaux
- Accompagner le développement des jeunes enfants
- Accompagner les parents ou l'entourage des jeunes enfants

| Informations pratiques

Admission

Sur entretien et test de positionnement

Dates

Du **01/09/2026 au 10/03/2028**

Formation en 18 mois

Lieu de formation

Centre de formation ACADÉLY
13-19 rue Jean Bourgey, 69100 Villeurbanne

Public

À destination des salariés des établissements d'accueil du jeune enfant (0/6 ans).

Tarif

Apprentissage : NPEC non connue
Contrat de professionnalisation : 15€ HT/heure

La formation est gratuite pour l'apprenant et pour son représentant légal.

Formations sous contrat d'alternance financées par l'OPCO.

Accessibilité

Vous pouvez contacter Caroline CRESPIN, référente handicap, pour toutes demandes : caroline.crespin@acadely.fr
Acadély est labellisé H+ formation pour garantir un accueil et un accompagnement individualisé.



| Nature de la formation

- TP – Intervenant éducatif petite enfance
- Formation initiale / continue
- Certificateur : Ministère du Travail et des Solidarités
- Niveau 4
- RNCP 41849
- 332 : Travail social
- 44041 : Petite enfance
- Code diplôme : Non connu
- Date d'enregistrement de la certification : 15/12/2025
- Échéance certification : 31/12/2028

| Nombre de participants

Minimum : 14 - Maximum : 18

| Méthodes pédagogiques

Notre pédagogie est basée sur la variété des méthodes suivantes :

- Méthodes pédagogiques actives / expérientielles / interrogatives
- Mise en situation et pratique (appartement pédagogique)
- Pédagogie différenciée
- Classe inversée
- Travaux de groupes

La formation se déroule exclusivement en présentiel synchrone.

| Résultats de notre formation

Première action de formation pour cette certification. Pas d'indicateurs de résultat disponibles à ce jour.



| Rythme

Semaine type :

3 jours en entreprise

2 jours au centre de formation

| Modalités de formations

TP IEPE en contrat d'apprentissage – 994h

Personnes de moins de 16 à 29 ans révolus.

TP IEPE en contrat de professionnalisation – 994h

Personnes de plus de 26 ans (21/25 ans sous conditions) demandeuses d'emploi et/ou touchant l'une des allocations suivantes : RSA, ASS, AAH ou sortant d'un CUI.

| Modalités et délais d'accès

Modalités

1. Envoi de votre candidature au service recrutement d'Acadély.
2. Préqualification téléphonique ou information collective avec le service recrutement.
3. Entretien individuel de motivation par Acadély avec test de positionnement.
4. Entretien individuel de recrutement avec un établissement d'accueil du jeune enfant, proposé par Acadély.

Délais d'accès

Toute candidature ou demande de renseignement est traitée dans les 48h ouvrées.



| Prérequis

Lire, écrire et compter

Pour exercer en EAJE, le candidat doit produire une **attestation d'honorabilité** en amont de la contractualisation. Plus d'infos sur <https://honorabilite.social.gouv.fr/>

Pour le contrat d'apprentissage

Être âgé de 16 à 29 ans révolus. Aucune limite d'âge pour les personnes en situation de handicap.

Justifier de l'une des conditions suivantes :

- Être titulaire d'un diplôme ou d'une certification professionnelle attestant d'au moins un niveau 3 de qualification ;
- Être un jeune âgé de 16 à 25 ans révolus sortant du système éducatif sans diplôme ou ne possédant que le diplôme national du brevet ou le certificat de formation générale.

Pour le contrat de professionnalisation

Être âgé d'au moins 26 ans.

Être demandeur d'emploi ou touchant actuellement l'une des allocations suivantes : RSA, ASS, AAH, ou sortant d'un CUI.

Les 21-25 ans peuvent être éligibles au contrat de professionnalisation, sous conditions (voir service-public.gouv.fr).



| Animation

Nos formateurs/consultants sont qualifiés selon une procédure de recrutement répondant aux exigences du RNQ de Qualiopi (cursus, parcours professionnels, compétences pédagogiques et d'animation, validation des supports de formation). Acadély est également très attentif aux qualités humaines de ses intervenants. Avec une expérience terrain et/ou une expertise significative dans les domaines qu'ils animent, nos intervenants apportent des réponses pertinentes et réalistes.

| Dispositifs d'évaluation

Épreuves certifiantes conformes aux modalités d'évaluations du titre professionnel.
Évaluations en cours de formation comprenant :

- Évaluation des connaissances en lien avec les apports théoriques.
- Évaluation des savoir-faire par des mises en situation pratiques.

Évaluations de la période en entreprise par le maître d'apprentissage/tuteur.

Le centre de certification agréé vérifiera la bonne conformité des éléments de preuves comme les attestations de formation, de période en entreprise et d'évaluations.

| Sanction de la formation

- Le titre professionnel de niveau 4 "Intervenant éducatif petite enfance" sera délivré sur décision des jurys certificateurs et après validation de la DDETS du Rhône.
- Une attestation de fin de formation reprenant les objectifs, la nature, la durée de l'action et les résultats de l'action atteints sera envoyée par mail à chaque stagiaire.
- Un certificat de réalisation sera remis au donneur d'ordre.



Professionalisme • Autonomie • Polyvalence • Adaptation

I Formateurs

Équipe pluridisciplinaire, avec une expérience terrain et/ou une expertise significative dans les domaines animés. Un formateur référent par groupe de formation.

I Évaluation de la formation par les apprenants

Bilans collectifs de milieu et de fin de formation intégrant des enquêtes de satisfaction individuelles (qualitatives et quantitatives). Les retours sont analysés et partagés avec l'équipe pédagogique afin d'adapter le parcours en cours de formation.

I Les + de notre formation

- Appartement pédagogique (cuisine, salle de bain, salle de soin...)
- Travaux pratiques
- Formateurs professionnels du monde de la petite enfance et des services à la personne
- Centre de formation à taille humaine



| Blocs de compétences

RNCP41849BC01 - Contribuer à l'accueil des jeunes enfants et à la réponse à leurs besoins fondamentaux

RNCP41849BC02 - Accompagner le développement des jeunes enfants

RNCP41849BC03 - Accompagner les parents ou l'entourage des jeunes enfants

| Équivalences, passerelles, suites de parcours et débouchés

La formation au titre professionnel
Intervenant Éducatif Petite Enfance
permet d'accéder aux métiers suivants :

- ROME 3.0 : K1207 - Intervention socio-éducative ;
- ROME 4.0 : K1307 - animateur / Animatrice petite enfance.

Validation partielle de blocs de compétences possible avec délivrance de Certificat de compétences professionnelles (CCP).

Pas d'équivalence et de passerelles avec d'autres titres professionnels, diplômes et certification.

Première session à venir, pas de statistiques disponibles.

Acadély s'engage à produire les données suivantes à l'issue de la première session de formation au TP IEPE :

- Taux de rupture en formation
- Données post-formation à 6 mois
- Taux en formation
- Taux en recherche emploi
- Taux en insertion emploi
- Dont taux insertion emploi métier

Pour plus d'informations, consultez [notre site internet](#).

Données [InserJeunes](#).



I Contenu de la formation

RNCP41849BC01 - Contribuer à l'accueil des jeunes enfants et à la réponse à leurs besoins fondamentaux - 420 heures

- C1. Participer à l'observation quotidienne des besoins des jeunes enfants en tenant compte de leur singularité et de leurs particularités
- C2. Assurer le bien-être des jeunes enfants en répondant à leurs besoins physiologiques fondamentaux
- C3. Assurer le bien-être des jeunes enfants en répondant à leurs besoins affectifs et relationnels
- C4. Participer à l'élaboration, la mise en œuvre et l'évaluation du projet éducatif

RNCP41849BC02 - Accompagner le développement des jeunes enfants - 350 heures

- C5. Aménager un espace d'accueil adapté aux jeunes enfants et au contexte en organisant les activités au quotidien
- C6. Élaborer et mettre en place une activité d'éveil et d'autonomie, individuelle ou de groupe
- C7. Mettre en œuvre des actions éducatives hors les murs favorisant l'ouverture sur la culture et sur une démarche environnementale
- C8. Contribuer à l'élaboration, la mise en œuvre et l'ajustement des projets d'accueil personnalisé des jeunes enfants en tenant compte de leur singularité et de leurs particularités

RNCP41849BC03 - Accompagner les parents ou l'entourage des jeunes enfants - 210 heures

- C9. Accueillir au quotidien les parents, l'entourage et construire une alliance éducative
- C10. Participer à l'élaboration et à la mise en œuvre des actions d'accompagnement à la parentalité
- C11. Participer à l'élaboration et à la mise en œuvre des actions de prévention précoce et inclusive en direction des jeunes enfants et en soutien à la fonction parentale



I Contenu de la formation

Accompagnement à l'insertion et le maintien en formation - 10 heures

Préparation à la certification :

- Mise en situation professionnelle
- Rédaction du dossier professionnel
- Réalisation du diaporama technique

Certification - 4 heures

Pour pouvoir se présenter à une session d'examen, le candidat doit justifier d'un parcours d'une durée minimale de 1 400 heures constitué de la formation théorique d'une durée de 980 heures et d'une période en entreprise d'une durée minimale de 420 heures :

CCP1 - Contribuer à l'accueil des jeunes enfants et à la réponse à leurs besoins fondamentaux :

- 420h de formation théorique
- 175h entreprise

CCP2 - Accompagner le développement des jeunes enfants :

- 350h de formation théorique
- 140h entreprise

CCP3 - Accompagner les parents ou l'entourage des jeunes enfants :

- 210h de formation théorique
- 105h entreprise